



Demande de divorce de ma femme

Par **leenes**, le **08/05/2008** à **11:29**

bonjour ma femme demande le divorce pour un motif suivant:mauvais caractere de ma part.voila mon histoire nous nous sommes separees deja une premiere fois en janvier de cette annees ou elle avait demander le divorce egalement elle m avait demande de quitter le domicile conjugal ce que j ai fais donc je suis reparti chez mes parents entre temps ma femme par colere a eu une liaison avec un autre homme de la elle s est apercu qu elle m aimait encore et 3 semaines apres notre separation elle m a redemandee de revenir et de se laisser une 2e chances de la nous savons pas ete a la convocation de la tentavive de conciliation donc le divorce a ete annule mais a ce jour cela ne va plus donc ma femme redemande le divorce et me demande de requitter le domicile conjugal ou la moi je ne veux pas nous sommes en location a trois cest a dire ma femme ma belle fille et moi sur le bail de location le locataire principal est ma belle fille car a cette epoquéc etais le seule a avoir un cdi ma femme a un mi temps et je suis interimaire du fait on se retrouve colocataire je paie la part du loyer ma femme aussi ainsi que ma belle fille ainsi que les charges ma femme peut elle m obliger a quitter mon domicile des maintenant et meme apres le divorce nous avons un bail de trois ans?merci de votre attention je suis vraiment desempare cordialement

Par **ly31**, le **08/05/2008** à **15:58**

Bonjour

Si je comprends vous êtes 3 colocataires dans cet appartement !

Surtout de quittez pas votre domicile conjugal, car dans ce cas il y a abandon du domicile conjugal ! ou bien dans le pire des cas, et auparavant, faites une main courante auprès de

vosre Commissariat de Police de votre domicile

Et si toutefois vous êtes considérés comme co-locataire, vous pourrez toujours donner votre congé, puis la mère et la fille resteront dans cet appartement

Je vous souhaite bon courage

ly31